

OFFICE DE LA RÉSISTANCE

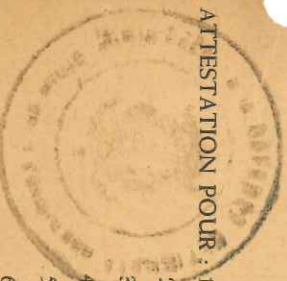
1<sup>re</sup> Section  
COMMISSION  
DEFAYS (ENFANTS)  
COMBLAIN-au-PONT.

ATTESTATION

La qualité de Résistant Armé est reconnue à titre posthume à Monsieur DEFAYS, Marcel, Joseph, né à Rouvieux, le 5.12.06, par la Commission de contrôle de Huy, en date du 20.5.47, en application des articles 1 et 5 de l'arrêté-loi du 19 septembre 1945 établissant le Statut de la Résistance Armée. Monsieur DEFAYS, Marcel, Joseph, était affilié au groupement P.A.

Le temps passé dans la Résistance est de 1 an 8 mois soit de 1.9.42 au 1.4.44 arrondi au mois supérieur.

A Bruxelles, le 3.6.49  
POUR LE MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE,  
Le Lieutenant-Colonel DE RIDDER,  
Chef de l'Office de la Résistance,



- 1<sup>er</sup> Ayant-droit;
- 2<sup>e</sup> Groupement;
- 3<sup>e</sup> O.C.M.;
- 4<sup>e</sup> D.G.P.M./III D.;
- 5<sup>e</sup> D.G.P.M.;
- 6<sup>e</sup> .....

AVIS IMPORTANT.

Il est recommandé au destinataire de ne pas s'en dessaisir. En aucun cas il n'en sera délivré de duplicata. Le cas échéant, il lui appartient d'en établir des copies à faire certifier éventuellement par l'administration communale de sa résidence.

Caserne Prince-Albert,  
24, rue des Petits-Carmes,  
BRUXELLES 1.

Madame GILLES, Flavie (veuve)  
23, rue Notre Dame  
NAMUR, -

ATTESTATION

La qualité de Résistant Armé est reconnue à titre posthume à Monsieur DEFAYS, Marcel-Joseph, né(e) à ROUVREUX, le 5 décembre 1906, par la commission de contrôle de HUY, en date du 20 mai 1947, en application des articles 1 et 5 de l'arrêté-loi du 19 septembre 1945, établissant le Statut de la Résistance Armée. Monsieur DEFAYS, Marcel-Joseph, était affilié(e) au Groupement PA.

La Commission constate que l'intéressé(e) a participé effectivement à la résistance armée du 1 septembre 1942 au 1 avril 1944.

ATTESTATION pour : Bruxelles, le 18 JAN 65 19.

- Ayant droit;
- Groupement;
- O.N.A.C.;
- O.C.M.;
- R.A.-D.H.;

RANS  
Capitaine-commandant d'Administration  
Directeur.

AVIS IMPORTANT.

Il est recommandé au titulaire de la présente attestation de ne pas s'en dessaisir. Le cas échéant, il lui appartient d'en établir des copies à faire certifier conformes par l'administration communale de sa résidence.



MINISTÈRE  
DE LA DEFENSE NATIONALE  
MINISTERIE  
VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RESISTANCE  
DIENST  
VAN DEN WEERSTAND

ACCEPTÉ.  
Com. Cont. : *Kauy*  
Date : *10-5-42*

N° d'ordre : *III/02854*  
Volgnummer :  
PROPOSE le :  
pour  
Ord. Nat. Croix Guerre  
Méd. Rés. Méd. Comm.  
Vol. Guerre Méd. Evanc.

*Pottier*

Groupelement de résistance : *Armée belge des Partisans*  
Weerstandsgroepering :

NOM (en capitales) : *DEFAYS*  
NAAM (in drukletters) :

Prénoms : *Marcel, Joseph*  
Voornamen :

Domicile : *Comblain au Pont*  
Adres :

Date de naissance : *Rouvieux le 5. Décembre 1906*  
Geboorteplaats en datum :

Nationalité : *belge*  
Nationaliteit :

Etat civil : *Marié*  
Burgerlijke stand :

N° de la carte d'identité :  
N° der eenzelvigheidskaart :

Grade et position militaire : *soldat*  
Graad en militaire stand :

Profession et position civile : *ouvrier carrier*  
Beroep en burgerlijk ambt :

Ayants droit éventuels en cas de décès : *ses enfants*  
Gebeurlijke rechthebbende in geval van overlijden :

Date d'entrée dans la résistance :  
Datum van toetreding tot den Weerstand :

Date(s) d'entrée(s) dans le (ou les) groupement(s) : *septembre 1942*  
Datum(s) van toetreding tot de groepering(en) :

Détention éventuelle dans les camps et prisons (dates) :  
Gebeurlijke gevangenschap in kampen en gevangenissen (datums) :

N° de la carte du groupement (si possible) :  
N° der lidkaart (indien mogelijk) :

Par qui avez-vous été affilié au groupement ?  
Door wie is U aangeworven in de groepering ? *Eug. Ledent*



Lieu de votre principale activité : *Ouerthe et Amblève*  
Streek van uw belangrijkste activiteit :

Activité à contresigner par le chef du groupement avec appréciation :  
Activiteit door den Groepoverste mede te onderteekenen, met beoordeeling :

*Requisitions et transports d'armes et munitions*  
*Harcèlement des troupes ennemies*  
*Requisitions*  
*Sabotages*  
*Revue de l'ensemble des P.A.*

*J. Thomas*

*Stevens*

*W. W.*

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE,  
Signature de l'intéressé,

ECHT EN WAARACHTIG VERKLAARD :  
Handteekening van belanghebbende,

Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle :  
Verklaring van het Nationaal Commando : Ik bevestig, na onderzoek :

1° Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membres chargés effectivement du recrutement et de  
1° Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectief belast met de aanwerving en de aansluiting

l'affiliation au groupement;  
bij de groepeerings;

2° Que .....  
2° Dat .....

était (n'était pas) (1) affilié au groupement ..... avant le 4 juin 1944  
deel uitmaakte (geen deel uitmaakte) (1) van de groepeerings ..... vóór

et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la libération (ou jusqu'au *1<sup>er</sup> avril 1944*)  
4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de bevrijding (of tot

..... pour les motifs suivants) :  
..... uit hoofde van volgende redenen) :

*Étue au combat le 1<sup>er</sup> avril 1944.*

Sceau du groupement  
Zegel der groepeerings

Le Commandement National,  
Het Nationaal Commando,

REMARQUE IMPORTANTE.  
BELANGRIJKE OPMERKING.

Joindre un certificat d'identité de bonnes conduite, vie et mœurs, portant extrait des condamnations encourues, et un certificat  
Bij te voegen : een bewijs van goed gedrag en zeden, de opgelopen straffen vermeldend, en een bewijs van burgertrouw, af te  
de civisme, à délivrer par l'Administration communale.  
leveren door het Gemeentebestuur.



19 avril 1946

J. DREESER  
9, Place des Carmes  
LIEGE

Pens/N°4680/BB/AG

Chère amie,

Si-joint nous te faisons parvenir deux formulaires concernant la constitution d'un dossier pension en faveur de Madame Veuve DEFAYS-GILLES, domiciliée à Comblain-au-Pont, rue du Moulin, que nous te prions de vouloir bien nous retourner, dûment complétés et signés.

Amicalement,  
Le Secrétaire National Adjoint

M. GASTMANS

MINISTERE  
MINISTERIE  
DE LA DEFENSE NATIONALE  
VAN LANDSVERDEDIGING

RECOMMANDE — AANGETEEKEND.  
COMMISSION DE CONTROLE  
DE LA RÉSISTANCE  
PALAIS DE JUSTICE  
HUY

Commission de Contrôle  
Controle Commissie

de ..... Huy .....  
van .....  
Rue ..... Palais de Justice .....  
straat, n° .....  
à ..... Huy .....  
te .....  
.....

OFFICE DE LA RESISTANCE  
DIENST van den WEERSTAND

N° du dossier : III/...02854.....  
N° van het dossier : .....

Aux enfants de

M. (Nom) ..... DEFAYS ..... (Prénoms) Marcel-Joseph  
(Naam) ..... (Voornamen) .....  
rue ..... , n° ..... , à Comblain-au-Pont  
straat ..... , n° ..... , te Liège  
Province de Liège  
Provincie

Résistant isolé (1). — Membre du Groupement de la Résistance (1) P.A.  
Afzonderlijk Weerstander. — Aangesloten lid van de Weerstandsgroepering

Par décision de la Commission de Contrôle, j'ai l'honneur de vous informer que la reconnaissance de la qualité de résistant armé vous a été — accordée # (1) — refusée — (1) en séance du 20 mai ..... 1947.  
zitting van

# A votre père à titre posthume ..... Huy ..... le 23 mai ..... 1947  
, den

6.

Pour Le Président de la Commission,  
De Voorzitter van de Commissie,  
Le Greffier,

T. S. V. P. — D. A. U. B.